

Formation

Le règlement intérieur de l'université : examens, vie étudiante et disciplinaire

Durée de la formation :	3 heures
Date de la session :	du 18/09/2025 au 18/09/2025
Dates précises :	
Horaires de la session :	9h à 12h
Lieu :	En distanciel - Lien Zoom dans documents pré-formation
Nombre de places maximum :	50
Formateur(s) :	Florian HOAREAU
Prérequis sur cette formation :	Avoir lu le règlement intérieur : https://www.u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/documents-reglementaires-administratifs-institutionnels/reglement-interieur
Public ciblé :	
Public prioritaire :	Tout public, encadrants, personnel de scolarité.
Date limite d'inscription :	04/09/2025

Objectifs :

- Accompagner les personnels de l'université dans la mise en œuvre du règlement intérieur.
- Connaître les droits et les obligations qui s'imposent aux usagers (les étudiants) et leurs corollaires le disciplinaire.

Programme :

L'encadrement des évaluations

- Les règles prévues par la charte des examens
- La fraude ou la tentative de fraude

L'encadrement du comportement des étudiants

- Les droits, devoirs et obligations des étudiants
- Les atteintes au bon ordre, au fonctionnement et à la réputation de l'établissement

La mise en œuvre d'une procédure disciplinaire à l'encontre d'un usager

- Le signalement
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires

Les dispositifs complémentaires

- Les mesures conservatoires
- Le signalement à la CEVS
- Le recours à la médiation
- Le signalement au procureur de la République et le dépôt de plainte

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:annick.jousset@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)
et toutes les infos sur [l'intranet](#)

--